

jardin — ce dernier terme ne prêtant à aucune équivoque, — exprime donc une forme bien déterminée d'agglomération humaine. C'est par un étrange abus des mots qu'on la fait servir à désigner une banlieue plus ou moins logiquement édiflée ou même le premier lotissement venu, et souvent mal venu.

Trop fréquemment, il est vrai, cette confusion n'a d'autre objet que de conférer à une affaire de spéculation une teinte d'hygiène sociale et de philanthropie. Il n'existe pas encore en France de véritable ville-jardin, sinon à l'état de projet, et cela malgré les efforts de M. Emile Cacheux, le vénérable doyen de la réforme du logement populaire et de propagandistes comme MM. Augustin Rey, Georges Risler, G. Benoit-Lévy. Et pourtant quelle initiative est plus assurée de susciter l'enthousiasme et le dévouement. Je connais une société coopérative qui groupe plusieurs centaines de Parisiens, petits fonctionnaires, d'employés, d'ouvriers aisés. Sans autre encouragement officiel, sans autre appui financier que ceux dont une législation timorée favorise les sociétés coopératives d'habitations, ces braves gens versent, depuis plusieurs années, des cotisations afin de constituer le capital nécessaire à l'achat et au lotissement d'un domaine aux environs de Paris, en vue d'y édifier un village jardin. Sans aucun doute devront-ils attendre longtemps encore la réalisation de leur rêve : un coin de terre, un foyer. Deux choses naturellement indissolubles, qu'une organisation sociale caduque a séparées, et qu'une civilisation meilleure devra réunir, deux choses dont la possession est si désirable qu'elle suscite de tels sacrifices.

Cet exemple vaut d'être retenu par ceux qui nient l'instinct de propriété, sa profondeur et sa puissance.

C'est là une vérité que l'on a peut-être trop perdue de vue, en ces derniers temps. L'amour du sol natal est autre chose qu'un précepte de civisme qu'on enseigne à l'école et qu'on apprend par coeur comme les commandements laïques de la Déclaration des droits de l'homme. C'est le dénaturer étrangement et le rabaisser que d'en faire une sorte de devoir social, un impératif catégorique de la morale primaire. C'est une passion qui s'abreuve aux sources familières du paysage natal, des pierres, des arbres, des eaux, de la couleur du ciel. Personne n'aime d'amour une entité administrative, mais la forme d'une colline ou d'un vallon, la figure d'une ville ou d'un village.

Lorsque M. Maurice Barrès plaide en faveur des vieilles églises, des sites ennoblis par le souvenir ou l'espérance, lorsqu'il demande que soient conservés les hauts lieux ou les désirs et appétits humains s'épurent et se spiritualisent, il se montre moins exigeant que nous-mêmes et que ceux qui veulent faire, de tout centre d'habitation, une oeuvre de cohésion,